ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

3RL
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Immeuble Baccara
18 A Avenue de Langres
21000 DIJON
980 182 364 RCS DIJON

Par décision du 01/01/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100parts sociales de 10 € chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : M. Romain MIOT (4 Impasse du Château, 71350 PALLEAU)
Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par M. Romain MIOT, associé unique.
POUR AVIS

AL26021439

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par décision en date du 18/11/2025, l'associée unique de la société SCI OUIRGANE, SCI au capital de 100 euros, Siège social : 59 Chemin de la Motte, La Grande Bodinière 44240 SUCE-SUR-ERDRE,RCS NANTES 539 684 548, a décidé de transférer le siège social au 7 Rue des Bouchots 71460 SAINT-MAURICE DES CHAMPS à compter du même jour, et de modifier en conséquence les statuts.
La Société, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 539 684 548 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de CHALON SUR SAONE.
Les Gérant sont Monsieur Gilles JOLY et Madame Brigitte JOLY demeurant tous deux 59 Chemin de la Motte, La Grande Bodinière 44240 SUCE-SUR-ERDRE.
Pour avis, La Gérance.

AL26021440

TRANSFORMATION

LLB
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Immeuble Baccara
18 A avenue de Langres
21000 DIJON
980 184 295 RCS DIJON

Par décision du 01/01/2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour,sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : M. Lucas BOUCHEROT (10 rue du Loup, 39500 TAVAUX)
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Lucas BOUCHEROT, Associé Unique.
POUR AVIS

AL26021442

TRANSFORMATION

LUMAIN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 30 000 euros
Siège social : Immeuble Baccara
18 A Avenue de Langres
21000 DIJON
921 840 484 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2026, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 30 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
Lucas BOUCHEROT et M. Romain MIOT, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : 3RL, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Immeuble Baccara - 18 A Avenue de Langres 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 980 182 364,Représentée par M. Romain MIOT.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : LLB, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social Immeuble Baccara - 18 A Avenue de Langres 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 980 184 295,Représentée par M. Lucas BOUCHEROT.
Pour avis, Le Président.

AL26021444

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

S.A.S. DOMAINE HUBER-VERDEREAU
SAS à capital variable
Au capital plancher de 60 000 €
Siège social : Les Magnys
23 route départementale 974
21190 MEURSAULT
394 794 093 R.C.S. DIJON

L'AGO Annuelle du 8 Mars 2024 a rappelé le décès de M. Christophe REYNAUD, membre du Conseil de Direction, et a nommé M Patrice LEFEBVRE, demeurant à MONT SAINT AIGNAN(76130) 26 bis Sente des Bulins, en qualité de membre du Conseil de Direction pour une période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'AGO Annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 31 JUILLET 2029 et ce, conformément aux dispositions des statuts de la Société.
Pour avis, Le Président

AL26021452

MODIFICATION DU CAPITAL

2 BTP
SARL au capital de 40 000 €
Siège : 3 Lotissement Le Paquis de Borelets
21200 COMBERTAULT
484 055 512 RCS DIJON

Par décisions du 08/01/2026,l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social de 160 000€ par incorporation de réserves pour le porter à 200 000 €.
Les articles 8 et 9 ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention : Capital 40 000 €
Nouvelle mention : Capital 200 000 €
Mention au RCS de DIJON.
Pour avis, La gérance.

AL26021481

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

DOLIA STUDIO
SARL au capital de 40 000 €
Siège social : 10 rue du 19 mars 1962
21490 VAROIS ET CHAIGNOT
RCS DIJON 790 934 582

L'AGE du 02/01/2026 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article article 2 objet social les activités suivantes :
La société a pour objet, en France et à l'étranger :
La conception, le développement et l'exploitation de services, produits et projets dans les domaines du numérique, de l'informatique, de la communication et du merchandising ; la création et gestion de bases de données, travaux de photographie et d'infographie, développements informatiques, études informatiques, maintenance et installation informatiques
La création, l'édition, la diffusion et la valorisation de contenus culturels, artistiques, scientifiques, intellectuels et médiatiques, sous toutes formes et sur tous supports ; la prestation de services et de conseils en médiation culturelle, communication, valorisation du patrimoine et diffusion de la recherche scientifique ;
L'organisation, la production et la gestion d'événements, d'expositions, de conférences, de formations et d'actions de médiation ou de valorisation du patrimoine ;
La collaboration avec les établissements d'enseignement et de recherche, ainsi que toute activité d'enseignement, de formation, de conseil, d'accompagnement, de diffusion des savoirs auprès de tous publics ;
La conception, l'organisation, la promotion et la réalisation de prestations touristiques sous toutes leurs formes.
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement..
La décision sera effective à compter du 02/01/2026, l'article article 2 objet social des statuts a été modifié en conséquence.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS DIJON.
Claire Mercier

AL26021484

MODIFICATIONS MULTIPLES

FRAGECO
SARL au capital de 40 000 euros
Siège social : 4 Rue du Champ aux Pierres
21850 ST APOLLINAIRE
792 879 967 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 22/12/2025, l'AGM a décidé d'étendre l'objet social à l'activité, en sous-traitance, de contrôle, maintenance, entretien et dépannage relative au second œuvre du bâtiment (dont notamment tous systèmes de fluides) ainsi que de transférer le siège social du 4 Rue du Champ aux Pierres, 21850 ST APOLLINAIRE au 13 avenue des stades 21200 BEAUNE à compter du 22/12/2025, et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance.

AL26021498

MODIFICATION DU CAPITAL

ATS GROUPE
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 348 000 euros
Porté à 1 374 960 euros
Siège social : Impasse Briquessou
21310 ARCEAU
993 913 334 RCS DIJON

- Du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 22/12/2025,
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 06/01/2026 par la banque CREDIT MUTUEL,
- Du procès-verbal des décisions du Président du 08/01/2026 constatant la réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 26 960 euros par émission de 2696 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 348 000 euros à 1 374960 euros.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention :Le capital social est fixé à 1 348 000 euros.
Nouvelle mention :Le capital social est fixé à 1 374 960 euros.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021505

MODIFICATION DU CAPITAL

HFBC
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 000 €
Siège social : 17 Bis Route de Seurre
21200 BEAUNE
487.555.591 RCS DIJON

Aux termes des décisions prises par l'associé unique en date du 16 octobre 2025 et aux décisions de la gérance en date du 15 décembre 2025, le capital social a été réduit à hauteur de 500 000 €, pour être porté de 1 000 000 € à 500 000 €, par voie de rachat et d'annulation de 2 500 parts sociales appartenant à l'associé unique, à la valeur unitaire de 200 €.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
La réduction de capital est devenue définitive le 16 octobre 2025.
Ancienne mention : 1 000 000 €
Nouvelle mention : 500 000 €.
RCS DIJON.

AL26021520

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Erratum à l'annonce parue le 9/1/2026 relative à la constitution de la société **THAJA**,il y a lieu de lire « aux termes d'un acte sous seing privé du 6/1/2026 » au lieu du 22/12/2025 et le siège est fixé 8 rue Edmé Bergeret 21700 Nuits-Saint-Georges.

AL26021468

// DIVERS

LEGATIS DIJON GENLIS

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Guillaume LORISSON, Notaire Associé de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (Côte d'Or), 1 Place de l'Europe - Simone Veil avec bureau permanent à GENLIS (Côte d'Or), 25 Avenue de Sprendlingen, CRPCEN 21012, le 8 janvier 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Gilles Claude Eugène BUGNOT, CSPS, et Madame Delphine PIMET, Comptable, demeurant ensemble à FAUVERNEY (21110) 3 rue d'Aval.
Monsieur est né à DIJON (21000) le 10 novembre 1967
Madame est née à DIJON (21000) le 22 octobre 1970.
Mariés à la mairie de FAUVERNEY (21110) le 3 juillet 1999 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité Française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Le notaire.

AL26021499

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 12/01/2026
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
La Roche-en-Brenil : Libre – Pré – Urbanisme : RNU - 65 a 15 ca 'LES ATES' : A-0067
Lusigny-sur-Ouche : Bâtiments agricoles traditionnels et pré attenant (AB) - Urbanisme : RNU
33 a 80 ca 'LES LEVEES' : A-0519—0520—0521—0774
Marey-sur-Tille : Terres, landes – Urbanisme : RNU 54 a 10 ca 'GREVILLEUX' : A-0612 - 'EN CHARMONT' : B-0111—0123
Détain-et-Bruant : Terres - Urbanisme : Zone A du PLU - Objectif : Recherche investisseur pour maintien du fermier en place 4 ha 36 a 42 ca 'CHAMPS DE SEUILLET' : ZA-0035
Griselles : Vignes, landes - Urbanisme : RNU 3 ha 33 a 39 ca 'MONTAIGU' : ZO-0017 - 'VIGNES DU PONT DE BIZE' : ZP-0007—0008—0009
La Safer Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Pouilly-en-Auxois : Prés - Urbanisme : Zone N du PLU 2 ha 23 a 90 ca 'LE RIEAU' : ZK-0035—0036
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/02/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021526

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LA FONCIERE LORRAINE
Société civile immobilière
au capital de 15 000 euros
Siège social et siège de la liquidation :
6, chemin de la Forge
La Villeneuve sur Vingeanne
21610 MONTIGNY MORNAY VILLENEUVE SUR VINGEANNE
RCS DIJON 505 140 376

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le 30.09.2025 au siège de la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard SIMON demeurant 6, chemin de la Forge La Villeneuve sur Vingeanne 21610 MONTIGNY MORNAY – VILLENEUVE SUR VINGEANNE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021446

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 24/12/2025, il a été constitué une EURL dénommée:
HISTOIRE D'ARBRES
Objet social : Travaux paysagistes, élagage, arboriste grimpeur, taille et abattage d'arbres, rognage de souche, haubanage d'arbres, débroussaillage, conseils, aménagement paysager, entretien d'espaces verts
Siège social : 5 RUE DE LA FARGE 21360 PAINBLANC
Capital : 1 500 euros
Gérance : M. Maxence POIRIER demeurant 5 Rue de la Farge 21360 PAINBLANC
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de DIJON

AL26021501

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/01/2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HOLDING MIMOSA
Siège social : 12 Bis Rue du Chapeau Rouge - 21000 DIJON
Objet social : Acquisition et gestion de valeurs mobilières, de titres de sociétés, de portefeuilles de titres, d'actions et d'obligations. Prise de participations et d'intérêts dans toutes sociétés par tous moyens appropriés, d'instruments financiers et de capitalisation ou autrement à la diligence de la gérance. Acquisition de tous immeubles ou titres de sociétés immobilières, mise en valeur, transformation, aménagement, construction,administration et exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles dont elle peut être propriétaire par tous moyens. Acquisition de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou complément des biens et droits immobiliers en question. Réalisation de tous services et prestations aux sociétés dans lesquelles une participation est détenue notamment, gestion de trésorerie, prestations administratives,comptables, financières, de conseil ou commerciales et l'exercice de tout mandat au sien de sociétés dont elle détient des participations. Obtention de toutes ouvertures de crédit,prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions de titres et ou de biens immobiliers, ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société. Animation des sociétés affiliées.
Cession d'immeubles. Gestion de tous capitaux propres dont elle pourrait disposer. Cession des valeurs mobilières et participations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS de DIJON
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Madame Magalie BAILLY, demeurant 12 Bis Rue du Chapeau Rouge 21000 DIJON, assure la gérance.
Pour avis, La Gérance.

AL26021449

SOCIETE « SCI TOP DRIVE »
Société civile immobilière
Au capital de 1000,00 €
Siège social : SAINT-APOLLINAIRE (21850), 639 Cours de Gray

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Patricia MUGNIER, Notaire à ANNECY, le 15 décembre2025, a été constituée la société :Forme : Société civile immobilière.
Dénomination : « SCI TOP DRIVE ».
Siège social : SAINT-APOLLINAIRE (21850), 639 Cours de Gray
Capital : 1000,00 EUR.
Objet : La Société a pour objet, dans la limite d'opérations de caractère strictement civil et à l'exclusion de toute opération de caractère commercial :L'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou autrement, la construction, la prise à bail, la propriété, l'administration par bail ou autrement, la gestion et la mise en valeur de tous biens et droits immobiliers ;L'emprunt avec ou sans constitution de garantie hypothécaire ou autres sur ses biens, en vue de l'acquisition, de la construction de tous immeubles ou de tous travaux y relatifs ;La prise de participation dans toute autre société ayant un objet similaire, notamment par voie d'apport, de fusion, d'achat, de souscription ou d'échange de droits sociaux ;Et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.Occasionnellement la Société aura la faculté de se porter caution des engagements des associés, et ce à titre gratuit et uniquement si le cautionnement présente un intérêt direct ou indirect pour la Société.Et enfin, à titre exceptionnel et sous réserve d'une décision de l'assemblée générale ordinaire des associés, la revente desdits biens et droits immobiliers
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S
Gérance : Monsieur Pierre MARTINOT a été nommé gérant pour une durée illimitée.
Cession de parts : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement entre associés.Les transmissions de parts (à titre onéreux ou à titre gratuit) par l'un des associés au profit de toute autre personne sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.Tout apport à société, fût-ce par voie de fusion ou de scission, est assimilé à une cession entre vifs.
Immatriculation : RCS DIJON.
Pour avis

AL26021470

NAIGE
Société civile immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 27 Grande Rue
21150 DARCEY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : NAIGE
Siège social : 27 Grande Rue, 21150 DARCEY
Objet social : l'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification de locaux et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société, l'acquisition par voie d'achat, échange, apport ou autrement, de tous immeubles bâtis ou on bâtis, la construction de tous immeubles,l'administration et l'exploitation, par tout moyen, bail, location ou autrement, des biens immobiliers dont elle est ou pourra devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas MAZUE demeurant 27 Grande Rue 21150 DARCEY
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.
Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance.

AL26021478

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 08/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : MAJO
Siège : 59 rue des Godrans, 21000 DIJON - Entrée Cour Bareuzai
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital :1 000 euros
Objet : L'activité d'agence immobilière, incluant la transaction sur immeubles et fonds de commerce ; La gestion immobilière pour le compte de tiers ; Les prestations de conseil, d'architecture d'intérieur, de décoration,de design immobilier et de home staging, à l'exclusion de toute activité relevant de la compétence exclusive d'un architecte diplômé d'État; La réalisation d'opérations de restructuration, rénovation ou aménagement immobilier ne relevant pas du monopole des architectes ; L'acquisition, la détention,l'exploitation et la mise en location de tous biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'achat, d'apport ou autrement
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales,chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Benjamin TOMA,demeurant 9 rue en Chivalières, 21240 TALANT.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021492

NIÈVRE

// MODIFICATION

FIDAL AVOCATS

Société d'avocats
8 avenue du Général de Gaulle
03700 BELLERIVE SUR ALLIER

MODIFICATION DU CAPITAL

CHALMIN CEDRIC
EURL au capital de 1 000 €
Porté à 68 140 €
Siège social : 8 Lancy
58300 COSSAYE
991 790 783 RCS NEVERS

Par décisions du 24/12/2025 le capital social a été augmenté de 67 140 euros pour être porté à 68 140 euros, par voie d'apport en nature.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis

AL26021383

TRANSFORMATION

GAEC BOUCOMONT
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
Le 13 novembre 2018
Siège social : Le Grand Champlong
58240 CHANTENAY-SAINT-IMBERT
328 400 049 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2025, les associés ont agréé à effet du même jour la transformation du Groupement agricole d'exploitation en commun GAEC BOUCOMONT en Exploitation agricole à responsabilité limitée EARL DU GRAND CHAMPLONG, motivant la publication des insertions suivantes
Dénomination : EARL DU GRAND CHAMPLONG
Siège social : 1695 chemin du Grand Champlong – 58240 CHANTENAY SAINT IMBERT
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime et exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité
Durée : 99 ans à compter de son immatricula-tion au RCS soit jusqu'au 14 novembre 2082 sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Capital social : 209 160,05 € (biens mobiliers, passif)
Gérance : M. Pierre-Jean BOUCOMONT, demeurant 1695 chemin du Grand Champlong – 58240 CHANTENAY SAINT IMBERT
Cession de Parts : Toute cession de parts sociales sauf entre associés, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés en assemblée générale extraordinaire.Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS
Pour avis et mention, la gérance.

AL26021433

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

GFA DES ORMOUSSEAUX
Au capital de 407 740 €
Les Ormousseaux
58200 SAINT-PERE
RCS NEVERS 539 010 538

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 25/11/2025, il a été constaté la démission de Monsieur Jérôme VENEAU de ses fonctions de co-gérant.
Monsieur Bertrand VENEAU reste seul gérant du GFA.
Pour avis

AL26021445

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

LUDOVIC THAUSE TOURISME
Au capital de 51.500 euros
12 RUE GAY LUSSAC
ZA le Champ Mâle
58640 VARENNES-VAUZELLES
530 024 611 RCS NEVERS

Aux termes de l'AGE en date du 16/12/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 14 rue Jacques Duclos 58640 VARENNES-VAUZELLES et ce, à compter du 01/09/2025.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis.

AL26021474

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

PARAGON TRANSACTION
Société par actions simplifiée
Au capital de 23 093 706 euros
Siège social : 39 rue des Rivières Saint Agnan
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS Nevers 775 722 218

Le 28 novembre 2025, l'associé unique a nommé en qualité de Directeur Général Monsieur Laurent ESTIVAL, demeurant 1, Grande Rue 03140 CHARROUX, en remplacement de Monsieur Guilhem BOUCON, démissionnaire.
Pour avis.

AL26021475

MODIFICATIONS MULTIPLES

ST ELOI
Société civile de moyens
Au capital de 100 euros
Siège social : 22, Rue de la Poste
58000 ST-ELOI
982 438 269 RCS NEVERS

Le 31 décembre 2025, l'Assemblée Générale a :
- décidé et réalisé une augmentation du capital social de 50 euros par apports en numéraire.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : capital social est fixé à 100 euros.
Nouvelle mention : capital social est fixé à 150 euros.
- nommé en qualité de cogérant M. Benjamin DUCAMP, demeurant 664, Route du château de Mimont 58320 Parigny les vaux, pour une durée non limitée à compter du 1er janvier 2026.
Pour avis

AL26021482

Maître Emilie GUERIN-PEREIRA
Notaire à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre)
16 Boulevard de la République

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Le 05/12/2025, les associés de SCI DU JASMIN ETOILE, au capital de 100,00 €,ayant son siège social à SAINT PERE (58200), 28, rue du Champ de la Forge identifiée sous le numéro 930230149 au RCS de NEVERS, ont décidé de transférer le siège social à LA CELLE SUR LOIRE (58440), 60 rue de Paris, par délibération, et ce à compter du 05/12/2025.
Mention en sera faite au registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Gérant : Madame Sophie BAILLY.
Pour avis.

AL26021483

TRANSFORMATION

GAEC DE BOUARD
Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Agréé par le préfet de la Nièvre
Le 16 novembre 2022
Siège social : 906 Impasse de Bouard
58110 TINTURY
815 009 931 RCS NEVERS

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2025, les associés ont agréé à effet du même jour la transformation du groupement agricole d'exploitation en commun « GAEC DE BOUARD » en exploitation agricole à responsabilité limitée « EARL DE BOUARD »,motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : EARL DE BOUARD
Siège social : 906 Impasse de Bouard – 58110 TINTURY
Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS soit jusqu'au 2 décembre 2114 sauf dissolution anticipée ou prorogation.
Nouveau capital social : 76 000 €
Gérance : M. Cédric EMILE, demeurant 906

ANNONCES LÉGALES

Impasse de Bouard – 58110 TINTURY
Cession de Parts : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à son conjoint, à ses descendants ou ascendants, à l'un de ses co associés ou au conjoint de l'un d'eux.
Les modifications statutaires seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, la gérance.

AL26021506

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

CHANGEMENT DE GÉRANT

BYBLYNE

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 Faubourg de Paris
58120 CHATEAU-CHINON (VILLE)
989 311 816 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2025, l'Associé Unique a nommé :Monsieur Bassam SOUAID et Madame Chantale HANTOUCHE, demeurant ensemble 8 Rue Sallonyer – 58290 MOULINS ENGILBERT, en qualité de gérants pour une durée illimitée, Monsieur Laurent GUERIN, cessant d'exercer les fonctions de gérant.
Pour avis, La Gérance

AL26021521

MODIFICATIONS MULTIPLES

CARS AND CO

SARL au capital de 10 000,00 €
Siège social : 97 avenue du Maréchal Leclerc
58200 COSNE-SUR-LOIRE
522 099 209 R.C.S. NEVERS

Par AGE du 09/01/2026, il a été décidé ce qui suit :
- Renouvellement de la convention de prêt existant entre la SCI Les Grandes Perrières, immatriculée au RCS sous le numéro 382 780 559, et la SARL Cars And Co dans les mêmes conditions que précédemment.
- Madame Aïcha CHARIKI a démissionné de ses fonctions de gérante. Monsieur Philippe MEISNER a été nommé en qualité de gérant à compter du 10/01/2026, pour une durée indéterminée.
- Monsieur Richard MEISNER, associé majoritaire, a cédé l'intégralité de ses parts sociales. Ces parts ont été rachetées par Monsieur Philippe MEISNER.
Mention sera faite au RCS de Nevers

AL26021539

SCP D'INFIRMIERES SAINT BENIN-MONTOTS
CABINET INFIRMIER
SCP d'Infirmières au capital de 120 000 €
Siège social : 15 Bis, rue des Montots
58000 NEVERS
529 384 224 RCS NEVERS

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'un acte ssp du 31/12/2025 il a été pris acte de la démission de Mme Isabelle LOMBARD de ses fonctions de co-gérante de la société à compter du 30/12/2025 (12h).

AL26021529

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél: 03 86 71 88 55
Email : mauguere.avocat@outlook.fr

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le MARDI 17 FEVRIER 2026
A 10 heures 45
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de POUGUES LES EAUX (58320), 207 rue du 19 mars 1962 :
Une maison d'habitation de plein pied comprenant : entrée avec placard, séjour avec cheminée avec insert, cuisine, arrière-cuisine, couloir, WC, salle de bain avec baignoire (+ douche en cours d'aménagement), trois chambres, garage, combles et Jardin.
Le terrain forme le lot 13 du groupe d'habitation dont le permis de construire a été accordé par arrêtés de Monsieur le Préfet de la Nièvre, l'un en date du 31 mai 1967 numéro 16956, l'autre du 06 avril 1976 numéro 38567.
Le groupe d'habitation a fait l'objet d'un cahier des charges déposé au rang des minutes de Maître JOUANNEAU, Notaire à POUGUES LES EAUX (Nièvre) le 30 juin 1977.
Figurant au cadastre de la manière suivante : section D, numéro 2040 lieudit 13 rue du 19 mars 1962 pour une contenance de 0 ha 7 a 32 ca.
Étant ici précisé que la parcelle a fait l'objet d'un changement de numéro et est désormais libellée 207 rue du 19 mars 1962.
Biens occupés.
MISE À PRIX : CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 18 décembre 2025Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta
Tél : 03.86.71.88.55
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aurélie GRAS, Commissaire de Justice à VARZY (Nièvre)
Tél : 03.86.29.41.33
Le mardi 27 janvier 2026 à 10 h 00 sur place.

AL26021298

Maître Emilie CLEME
Avocat au Barreau de NEVERS
10, avenue St Just, NEVERS (58)
Tél. : 03.86.21.96.41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 17 Février 2026 à 10 H 45
Au Tribunal Judiciaire de Nevers
Palais de Justice – Place du Palais
NEVERS
Commune de PREMERY (58700), 21 route de Sangué, Cervenon
Une maison à usage d'habitation
Cadastré Section D n° 119, Section D n° 120, Section D n° 121, Section D n° 362, Section D n° 364, Section D n° 517, Section D n° 519, Section D n° 520, Section D n° 521, Section D n° 859
Sur la MISE A PRIX de : 15.000, 00 €(QUINZE MILLE EUROS)
Toute personne intéressée peut consulter le cahier des conditions de la vente définissant les charges, clauses et conditions de la vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS ou au Cabinet de l'Avocat du Créancier poursuivant.Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de NEVERS, muni d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque à l'ordre du séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.
RENSEIGNEMENTS :
- **Maître Emilie CLEME**, Avocat à NEVERS – Tél : 03 86 21 96 41, poursuivant la vente et rédactrice du cahier des conditions de la vente
- **Le Greffe du Juge de l'Exécution** près le Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de la vente peut être consulté sous le n° 25/00030.
VISITES : le mercredi 28 janvier 2026 à 14 heures par la SELARL GIMS CONSTATS, Commissaires de Justice à SANCERRE (18) – Tél : 02 48 54 24 05
Emilie CLEME

AL26021367

Maître Emilie CLEME
Avocat au Barreau de NEVERS
10, avenue St Just, NEVERS (58)
Tél. : 03 86 21 96 41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 17 Février 2026 à 10 H 45
Au Tribunal Judiciaire de Nevers
Palais de Justice – Place du Palais
NEVERS
Commune de ENTRAINS-SUR-NOHAIN (58410)
Une maison à usage d'habitation sise 3 Grande Rue
Cadastré Section AH n° 22, Lieudit « 3 Grande Rue », pour une contenance de 1a 98 ca
Un garage séparé sis 4bis Rue des Fangeats
Cadastré Section AH n° 25, Lieudit « 4 bis Rue des Fangeats », pour une contenance de67 ca
Sur la MISE A PRIX de : 30.000, 00 € (TRENTE MILLE EUROS)
Toute personne intéressée peut consulter le cahier des conditions de la vente définissant les charges, clauses et conditions de la vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS ou au Cabinet de l'Avocat du Créancier poursuivant. Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de NEVERS, muni d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque à l'ordre du séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.
RENSEIGNEMENTS :
- Maître Emilie CLEME, Avocat à NEVERS – Tél : 03 86 21 96 41, poursuivant la vente et rédactrice du cahier des conditions de la vente
- Le Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de la vente peut être consulté sous le n° 25/00027.
VISITES : le mercredi 28 janvier 2026 à 9h00 par la SELARL GIMS CONSTAT,Commissaires de Justice à SANCERRE (18) – Tél : 02 48 54 24 05
Emilie CLEME

AL26021368

Maître Emilie CLEME
Avocat au Barreau de NEVERS
10, avenue St Just, NEVERS (58)
Tél. : 03 86 21 96 41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 17 Février 2026 à 10 H 45
Au Tribunal Judiciaire de Nevers
Palais de Justice – Place du Palais
NEVERS
Commune de CERCY-LA-TOUR (58340), 4 et 4 bis avenue Louis Coudant
Un immeuble ancien (construction 1900) en rez-de-chaussée avec un étage avec combles non aménagés
Cadastré Section C n° 613 4bis avenue Louis Coudant pour une contenance de 8a 9 ca et Section C n° 208 4 avenue Louis Coudant pour une contenance de 2a 16 ca
Sur la MISE A PRIX de : 30.000, 00 € (TRENTE MILLE EUROS)
Toute personne intéressée peut consulter le cahier des conditions de la vente définissant les charges, clauses et conditions de la vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de NEVERS ou au Cabinet de l'Avocat du Créancier poursuivant. Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat du Barreau de NEVERS, muni d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque à l'ordre du séquestre, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.
RENSEIGNEMENTS :
- Maître Emilie CLEME, Avocat à NEVERS – Tél : 03 86 21 96 41, poursuivant la vente et rédactrice du cahier des conditions de la vente
- Le Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de la vente peut être consulté sous le n° 25/00028.
VISITES : le vendredi 30 janvier 2026 à 14h00 par la SELARL GIMS CONSTATS,Commissaire de Justice à SANCERRE (18) – Tél : 02 48 54 24 05
Emilie CLEME

AL26021369

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :
Biens à vendre :
Cmne de Grenois (58) 2 ha 03 a 02 ca 'LES ARIGOTS' : A-0881-0892-0903- 'MONMIEN' : A-0706 - 'LES REVENUES' : A-1154-1162-1166-1178-1181-'SOUSMONMIEN' : A-0781-0782-0791—0792 - 'LE CROT DE FORET' : B-0787-0794-0801—0816 - 'EN CLAIR' : B-0559-0584 - 'LE BOURG' : E-0208 - 'SUR LA VILLE' : E-0679-0798-0800
Cmne de Saint-Firmin (58) 18 ha 66 a 76 ca
Avec bâtiments d'exploitation
'CHAMP DES GRANDES COUTURES' : A-0032—0033—0034—0035—0242 - 'CHAMP DES BELOUSES' : A-0172—0173—0174 - 'LE ROMPEZ' : A-0195—0201—0202—0203 - 'CHAMP DES ALLUEES' : A-0001—0002—0003—0004—0005 - 'CHAMP DES PETITES COUTURES' : A-0041—0042—0043—0044-0045Et par extension : Cmne de Saint-Sulpice (58) 1 ha 47 a 83 ca 'MANTELET' : C-0498—0500 - 'VIGNES DE MANTELET' : C-0364-0372
Cmne de Saint-Firmin (58) 8 ha 19 a 00 ca 'CHAMP DES COMES' : A-0106—0107—0108—0109—0110—0111—0115—0116—0117—0118—0119—0120—0121—0122—0123—0124—0125
Cmne de Arleuf (58) 11 ha 08 a 78 ca 'PRESPITOIS' : A-0149—0150—0151 - - 'LES CORVEES' : G-1023—1025 - 'LE PETIT LASSEAU' : H-0640 - 'LE TOURON' : H-0610—0611—0615 - 'LA MOUILLE' : H-0875—0881 - 'LA GRANDE ECHEINTRE' : H-0138—0139 - 'PRESDES CHARNES' : H-0360 - 'BOISILE' : H-0462 - 'LE CHAMP' : H-0893 - 'CHAMP FOUTIN' : H-0031—0032 - 'CHAMP DES VAUX' : H-0048 - 'LE CLOISEAU' : H-0022—0027 - 'LA FORET' : H-0114—0115—0116 - 'SOUSMOREAU' : H-0900 - 'PRESPIERRE' : H-0667—0669 - 'VERNAY DENIS' : H-0302-0303-0307 - 'PRESDES PIERRES' : H-0369 - 'LE GRAND CHAMP' : H-0249 - 'LA MOUILLE DESSUS' : H-0887 - 'CHAMP CROTIN' : H-0286 - 'OUCHES BRENETS' : H-0260
Cmne de Arleuf (58) 1 ha 16 a 31 ca 'SUR LES PROIES' : C-0381—0382 - 'CHAMPS DESSUS' : C-0259
Cmne de Neuville-lès-Decize (58) 17 ha 31 a 88 ca 'L ETANG DU FOURNEAU' : A-0046—0047 - 'LE PRE DE L OIE' : A-0015—0016 - 'LE CHAMP RAVIER' : A-0049 - 'LA CHAUME DU BERLA' : A-0131
Cmne de Marigny-l'Église (58) 46 ha 94 a 29 ca
Parcelles agricoles et forestières
Bien loué sur la partie agricole
'LES PALUS' : D-1521 - 'LA TAVERNE' : E-0423 - 'LES POMMERATS' : E-0439 - 'PETITS PRES' : E-0288 - 'LES PLATS' : W-0058 - 'LE CLOCHER' : W-0039 - 'MOUILLE PERNOTTE' : W-0056 - 'LES CHAMPS FUMES' : W-0028-0030 - 'LES MULOTS' : Y-0365 - 'SOUSMONT PEROU' : Y-0029 - 'LA COMME' : Y-0043—0408 - 'LES RINDIOS' : Y-0349—0350—0351 - 'LES FOSSES' : Y-0337—0341 - 'PRE GIRARD' : Y-0045 - 'CHAMPS DES PRES' : Y-0041—0413 - 'CHAMP VIRAU' : Y-0443 - 'LA CROIX DES CHAMPS' : Z-0023
Et, par extension, Cmne de Saint-André-en-Morvan (58) 11 ha 16 a 25 ca 'LES QUEFONDS' : C-0774 - 'PRE PRESENT' : C-0890—0892-0893 - 'CHAMP DU CHALAIS' : C-1418—1422 - 'L HATE SOIE' : C-0795—0806 - 'LA CROIX' : C-0834-0836 - 'PRE MICHOT' : C-1105-1107—1555 - 'LE CHAGNY' : C-0403 - 'LES PRES DES PRES' : C-1041—1043—1044 - 'LA GRANDE CROIX' : C-1074
Et Cmne de Saint-Martin-du-Puy (58) 80 a 10 ca 'LES HATES MILLAUX' : B-0003
Cmne de Vauclaix (58) 39 ha 72 a 75 ca
Domaine équin avec bâtiments d'habitation et exploitation
'0006 RTE DE CHATEAU CHINON' : A-0099 - '0004 RTE DE CHATEAU CHINON' : A-0097 - 'LE GRAND PRE DES CHAUMES' : A-0116—0117—0139 - 'TAILLE BONNARD' : A-0119—0120—0121 - 'PRE POIRIER' : A-0096 - 'LES CHAUMES' : A-0098 - 'LES MOUILLES AUX CHAMPS' : A-0079-0080 - 'LES MAYELLES' : A-0081—0082—0083 - 'LE GRAND PRE' : B-0165—0166 - 'CHAMP BONNET' : B-0093
Biens à louer (cession d'exploitation) :
Cmne de Alligny-Cosne (58) 7 ha 28 a 62 ca 'RTE DES BARBEZANS' : AC-0147 - 'LE FOND DU GROS BUISSON' : YA-0034 - 'LE NOYER ROND' : ZX-0043—0044—0047—0062—0064—0174
Cmne de Colméry (58) 73 a 30 ca 'LA VALLEE BREHANT' : ZA-0030
Cmne de Donzy (58) 23 ha 05 a 21 ca 'LES POITIERS' : YA-0032-0033-0035 - 'LES GRANDES VALLEES' : YB-0027-0028 - 'CHAMP DU PUITS' : YE-0144—0146YH-0078 - 'CHAMP DE FEE' : YE-0076 - 'L AUBUE' : YI-0006 - 'LA GATINE' : YN-0001—0002 - 'CHAMP DU MINERAI' : YO-0050
Cmne de Perroy (58) 41 ha 82 a 35 ca 'ORMEAUX' : AB-0022 - 'LE BOURG' : AC-0007—0109 - '0016 RUE DES BERTHIERS' : AC-0107 - '0005 RUE DES BERTHIERS' : AC-0115 - 'LES AUBUES DE VAUCHERY' : ZB-0028 - 'LES RABIONS' : ZB-0014—0017—0018ZC-0031ZT-0059-0061-0062-0079 - 'CHAMP DE DERRIERE' : ZB-0011 - 'CHAMP DES RABIONS' : ZB-0019—0021 - 'MAUBUISSON' : ZB-0727 - 'LES FONTENOTTES' : ZC-0033—0034—0036 - 'MARAIS DE LA CROTTE' : ZO-0017 - 'BOIS DES GRANDS CHAMPS' : ZR-0019—0020 - 'CHAMP DE LA VIGNE' : ZR-0009 - 'CHAMP DU GUE' : ZS-0046 - 'MARAIS DE PERROY' : ZS-0034-0040 - 'MARAIS DE L ETANG' : ZT-0006 - 'LA CHABANNE' : ZT-0003
Cmne de Saint-Vérain (58) 1 ha 54 a 35 ca 'LES RENFERMES' : A-0009
Cmne de Ciez (58) 3 a 28 ca 'PRES DES THIZOTS' : YC-0177
Cession d'une exploitation (Domaine de GY), comprenant :
Bâtiments d'habitations et d'exploitations
Cheptel, matériel.
Foncier en location
Biens à vendre :
Cmne de Saint-Parize-le-Châtel (58) 3 ha 37 a 82 ca
'DOMAINE DE GY' : B-0287—0288—0289—0292 '0699 CHE DE GY' : B-0291'0700 CHE DE GY' : B-0290 'L OUCHE RENARD' : B-0469 'LE RABOIN' : B-0471 'LES QUARTIERS' : B-0473 'DOMAINE DE GY' : B—0476—0492
Biens à louer :
Cmne de Saint-Parize-le-Châtel (58) 110 ha 45 a 42 ca 'PRE DE LA GAGNE' : B-0284 - 'CHAMP PRENY' : B-0225 - 'LES VIGNOTS' : B-0303 - 'PRE GIRAUD' : B-0223 - 'RECULEES' : B-0224 - 'CHAMP DE LA FONTAINE' : B-0307 - 'LE MAUPAS' : B-0308-0309 - 'LE ROMPOI' : B-0191-0192 - 'LA CAYETTE' : B-0190 - 'PRE DES VACHES' : B-0195 - 'PRE DE L ALLEE' : B-0294—0295 - 'L OUCHE RENARD' : B—0470 - 'LE BICHET' : B-0193—0194 - 'DOMAINE DE GY' : B-0475—0477- 'LE SAVERON' : B-0310 - 'LES QUARTIERS' : B-0473—0474 - 'CHAMP DE CRAIE' : B-0452 - 'PRE DU CHATEAU' : B-0197 - 'LE RABOIN' : B-0472 - '0700 CHE DE GY' : B- '0699
et par extension, Cmne de Saint-Pierre-le-Moûtier (58) 15 ha 84 a 05 ca 'L OZIERE' : B-0077 - 'LA ROCHE MAILLOT' : B-0082-0083-0084
Cmne de Azy-le-Vif (58) 4 ha 70 a 70 ca 'LES PRES GIRAUD' : D-0043-0044-0045—0046
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/02/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021525

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

LE TERPS - RCS Nevers 489 721 936 - acquisition de terrains,équipement desdits terrains et leur vente sous forme de lotissement, marchand de biens - RN 7 les Coques 58150Pouilly-sur-Loire. Jugement en date du 05/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021493

SARL ACE TRANSPORTS - RCS Nevers 789 186 863 - transports légers de proximité - le Moulin de Chazeau 58110 Rouy.Jugement en date du 05/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021494

CASA DI ROMA - RCS Nevers 844 435 974 - restauration rapide pizza sandwicherie sans vente d'alcool - 19 rue François Mitterrand 58000 Nevers. Jugement en date du 05/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021495

ALGORUN - RCS Nevers 848 232 955 - création et développement de site internet - 24 grande rue Rue 58700 Prémery.Jugement en date du 05/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021496

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC ANGEL

Groupement Agricole d'Exploitation En Commun en liquidation
Agréé par le préfet de la Nièvre le 18 avril 2018
Siège de liquidation : Les Avenières
58170 LUZY
RCS NEVERS – N° 839 291 044

L'assemblée générale réunie le 5 janvier 2026 a approuvé les comptes définitifs de liquidation à effet du 31 décembre 2025, déchargé Mme Marie-Josèphe ANGEL de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS, le liquidateur

AL26021395

Notaires

DISSOLUTION ANTICIPÉE

PETCH-HOME

Forme : SCI société en liquidation
Capital social : 123 000 euros
Siège social : 400 route des Bertigneaux
58400 RAVEAU
SIREN n°535263511 RCS de Nevers

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 octobre 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10 octobre 2025. Madame Martine PESCE née DEMANGE, demeurant 400 route des Bertigneaux 58400 RAVEAU a été nommé liquidateur.
Il lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social,adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis, Le Notaire.

AL26021512

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DU BON ACCUEIL

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Au capital social de 43 249,79 Euros
Siège social : Osseux – 58110 ROUY
RCS NEVERS – N°326 506 292

Suivant délibération d'AGE du 31 décembre 2025, les associés ont décidé à effet du 31 décembre 2025 la dissolution anticipée de la société.
M. Jean-Paul LOISY, demeurant 7 rue du Colombier - 58110 ROUY, est nommé liquidateur.
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé : 7 rue du Colombier - 58110 ROUY.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, le liquidateur

AL26021514

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI J2C ; Siège social : 6, Grande rue – 58130 GUERIGNY ; Objet social : Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; Durée de la Société : 99 ans ; Capital social : 1 000 € ; Co-Gérance : M. Jean-Christophe HUBER dt à SAINT SULPICE (58) – 2, route de Saint Saulge et Mme Coralie FREBY dt à VARENNES VAUZELLES (58) – 29, avenue François Mitterrand ; Immatriculation de la société au RCS de NEVERS. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la Société donné par décision collective extraordinaire des associés.

AL26021434

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MILLAY du 1er janvier 2026,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : EURL MONTCHARMONT Mathieu
Siège social : 295 Impasse du Plongeon, 58170 MILLAY
Objet social : Prestations de travaux agricoles
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 500 euros
Gérance : M. Mathieu MONTCHARMONT, demeurant 188 La Vigne 58170 MILLAY
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL26021436

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : JBG HOLDING
Forme sociale : SAS
Capital social : 551 170 €
Siège social : 14, rue Saint Gervais – 58140 BRASSY
Objet social : Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Prestations de services de toutes sortes pour ses filiales et participations – Définition de la politique industrielle ou commerciale – Animation de services communs des sociétés qu'elle contrôle – Assistance administrative, financière et commerciale
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Jonathan GARLOT dt à BRASSY (58) – 14, rue Saint Gervais
Directeur Général : Mme Bénédicte PELTIER dt à BRASSY (58) – 14, rue Saint Gervais
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL26021509

Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Frédéric BAYOU, Notaire à LIERNAIS (21430) le 22 mai 2023, a été constitué un Groupement Forestier dénommé « GROUPEMENT FORESTIER DE PENSIERES »
Siège social : ALLIGNY EN MORVAN (58230), 3 route de l'Ormeau, Pensière
Objet social : la constitution,l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires et leurs dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser objets des apports ci-après énoncés et sur tous autre terrains que le Groupement Forestier pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.
Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation au RCS de NEVERS.
Capital social : TRENTE MILLE EUROS
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.
Gérance : Monsieur CHEVIGNY Guillaume François, demeurant à ALLIGNY EN MORVAN (58230),Pensières, né à LE CREUSOT (71200), le 16 septembre 1978 et Madame PROMMER-ROUILLER Fanny Germaine, demeurant à ALLIGNY EN MORVAN (58230), Pensières, née à SEMUR EN AUXOIS (21140),le 09 février 1983.
Pour insertion, Le Notaire.

AL26021511

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, dénommée MAINVI IMMO au capital de 1.000€,ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers.
Le siège social est fixé 18 rue Molière - 58000 NEVERS. Les gérants sont : Monsieur Eric MOULOIS demeurant 20 La Drouillère - 35760 SAINT GREGOIRE et Monsieur Thierry BARBET demeurant 61 avenue Jean Baptiste Champeval - 94000 CRETEIL.
Les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

AL26021516

FIDACT

Maître Amaury PANIER
CABINET FIDACT
13 Rue des Tonneliers - BP 48
71700 - TOURNUS

AVIS DE CONSTITUTION

SCI LOC58
Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 680 Route de Roche
58110 MONT ET MARRE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MONT ET MARRE du 24.12.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : SCI LOC58Siège social : 680 Route de Roche, 58110 MONT ET MARRE
Objet social : - la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,- l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou encours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit,- la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis,- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement,- plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société,- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société
.Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Nicolas BAUDE demeurant 680 Route de Roche – 58110 MONT ET MARRE
Clauses relatives aux cessions de parts :dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL26021522

YONNE

// MODIFICATION

S.J.B. Société d'Avocats

MODIFICATION DU CAPITAL

DOUADY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 233 000 euros
Siège social : Terres de Vauplaine
89700 TONNERRE
529 888 752 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 novembre 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 31 décembre 2025, le capital social a été réduit avec effet au 31 décembre 2025 d'une somme de 122 000 euros, pour être ramené de 233 000 euros à 111 000 euros par voie de rachat et annulation de 1 220 parts sociales appartenant à certains associés.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : «Le capital social est fixé à deux cent trente-trois mille euros (233 000 euros).
Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à cent onze-mille euros euros (111 000 euros).
La collectivité des associés a également nommé en qualité de co-gérant Monsieur Julien DOUADY,demeurant 14 Chemin de Ronde, 89160 LEZINNES, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2026.

AL26021421

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE GÉRANT

HUGOT Jean -Pompes Funèbres

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 1 Rue Pasteur
89270 VERMENTON
383 114 865 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31décembre 2025, la collectivité des associés

ANNONCES LÉGALES

a pris acte de la décision de Monsieur Jean-Victor HUGOT de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant,à compter du 1er janvier 2026, Monsieur Jean-Baptiste HUGOT, demeurant 33 Rue des Soupirs 89270 VERMENTON, pour une durée illimitée.
Pour avis, La Gérance.

AL26021428

DÉMISSION GÉRANT

EARL COULAUDIN-BUSSY

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 180 300,00 euros
Siège social : 2 rue de Léchet
89800 CHABLIS
401 148 648 RCS AUXERRE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2025, M. Lionel BUSSY a démissionné de la gérance avec effet au 31 décembre 2025.
Pour avis, la gérance.

AL26021437

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

EARL LEMAIRE ET MAUPERTUIS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital de 224 500,00 euros
Siège social : Maupertuis
89560 DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES
437 951 585 RCS AUXERRE

Suivant décision de l'associée unique du 01/01/2026 prenant effet le même jour : ajout à l'objet social de l'activité d'expertise foncière à titre accessoire.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la gérante.

AL26021443

MODIFICATIONS MULTIPLES

BVM

Société civile immobilière
Villeneuve-sur-Yonne (89500),
7 rue des Pavillons
SIREN numéro 844.819.151
RCS de Sens

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2025 :
- Constatation de la démission de ses fonctions de co-gérant de Monsieur Mikaël BERGOUGNOUX.
Reste seul gérant : Monsieur Bertrand VERGNAUD, né à Sens (89100), le 22 octobre1980, demeurant à Villeneuve-sur-Yonne (89500), hameau des Flandres - 8 rue du Château.
Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 21 octobre 2025 :
- Transfert du siège social de Saint-Denis-les-Sens (89100), 7 rue des Wagons, à l'adresse suivante:
Villeneuve-sur-Yonne (89500), 7 rue des Pavillons.
Modification au RCS de Sens.

AL26021447

MODIFICATIONS MULTIPLES

Caroline BRISSON et Vincent VILLECOURT

Société d'exercice libéral
Par actions simplifiée (SELAS)
Ancienne forme :
Société civile professionnelle (SCP)
Siège social : AUXERRE (89000)
18-20 boulevard du 11 Novembre
Capital social : 200,00 €
RCS D'AUXERRE : 794 931 287

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale des associés en date du 22 juillet 2025, il a été décidé :
- la transformation de la société civile professionnelle (SCP) en société d'exercice libéral par actions simplifiée (SELAS) sans création d'une personne morale nouvelle
- la fin des fonctions de gérants exercées sous l'ancienne forme
- la nomination de Madame Caroline BRISSON en qualité de Présidente de la société
- la nomination de Monsieur Vincent VILLECOURT en qualité de Directeur Général de la société
- la division du capital social en 200 actions de 1,00€ chacune, en remplacement des 20 parts sociales existantes, sans modification du montant du capital social et dans le respect des proportions de détention antérieures.
Les statuts ont été modifiés en conséquence
Mention sera faite au RCS d'AUXERRE.

AL26021450

CHANGEMENT DE GÉRANT

EARL DUTARTRE

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Au capital variable de 7 600 €
Siège social : La Petite Vesvre
89160 GIGNY
794 566 653 RCS AUXERRE

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 22 décembre 2025, la collectivité extraordinaire des associés a
- autorisé Monsieur Patrick DUTARTRE à démissionner de ses fonctions de co-gérant à compter du 31 décembre 2025
- nommé Monsieur Guillaume DUTARTRE,-demeurant lieu-dit La Petite Vesvre – 89160GIGNY, co-gérant de la société pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2026.
Pour avis, La gérance.

AL26021473

BDO

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

3JBAT

Société par actions simplifiée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 5 Impasse Sennepie
89100 ST CLEMENT
379 208 176 RCS SENS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 22 Décembre 2025, il résulte que :
La société YARA Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 314 000 euros, ayant son siège social , 34 Grande rue 89260 THORIGNY SUR OREUSE immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 993 935 139 RCS SENS,a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Jean-Marc PIERRE, démissionnaire.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021491

MODIFICATIONS MULTIPLES

GAEC LEBLANC

Groupement Agricole
d'Exploitation en Commun
Agréé le 9 décembre 1986
Au capital de 73 095,00 euros
Siège social : Lac Sauvin
89270 ARCY-SUR-CURE
348 124 041 RCS AUXERRE

L'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2025 a :
- Nommé Mme Laura BAILLET épouse LEBLANC,demeurant à SAINT-MORÉ (89270), 6 rue de la Roche, aux fonctions de gérante, en remplacement de M. Bernard LEBLANC,-démissionnaire
- Prorogé la durée de la société de 72 ans, soit jusqu'au 5 mars 2124
- Complété le libellé de l'adresse du siège social qui est désormais : 10 rue de l'Abreuvoir, Lac Sauvin, 89270 ARCY-SUR-CURE.
Pour avis, la gérance.

AL26021508

MODIFICATION DU CAPITAL

CYBHIL GROUP

Société par actions simplifiée
Au capital de 600 euros
Porté à 1 103 200 euros
Siège social : 3 Chemin du Pré au Curé
89200 MAGNY
992 679 100 RCS AUXERRE

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Décembre 2025 que le capital social a été augmenté de 1 102 600 euros par voie d'apport de droits sociaux.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Ancienne mention :
Le capital social est fixé à six cents euros (600 euros).
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à un million cent trois mille deux cents euros (1 103 200 euros).
POUR AVIS, Le Président

AL26021534

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emilie BERARDO, le 5 décembre 2025, enregistré au SPFE de l'YONNE, le 22 décembre 2025 dossier 2025 00041218 référence 8904P01 2025 N 01370,
La société dénommée EURL APPARENCE COIFFURE Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à VERGIGNY (89600), 6 rue des Bruyères, a cédé à Mademoiselle Marina Mauricette Danielle MACHAVOINE, demeurant à HERY (89550), 3 rue du Pré Mathias, célibataire, le fonds de commerce de COIFFURE MIXTE ET ENFANTS, VENTE DE PARFUMERIE, exploité à VERGIGNY (89600), 6 rue des Bruyères, connu sous le nom de «APPARENCE COIFFURE», moyennant le prix de 22.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 17.525,00 € et aux éléments corporels pour 4.475,00 €. Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Julien MILLARD, notaire à SAINT FLORENTIN, où domicile a été élu à cet effet.

AL26021535

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Chichée (89800)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE À LA VENTE DU CHEMIN N° 46 DIT « CHEMIN SOUS LE BLÉSOIS »

Par arrêté n°12/2025 en date du 6 novembre 2025, le maire de la commune de CHICHÉE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la vente du chemin n° 46 dit « Chemin sous le Blésois ».
A cet effet, Madame LAFORGE Sylvie a été désignée en qualité de commissaire enquêtrice. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête côté et paraphé par la commissaire enquêtrice, seront déposés et consultables en mairie de CHICHÉE, **du lundi 12 janvier 2026 au jeudi 29 janvier 2026 inclus**, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
Le dossier soumis à l'enquête publique sera également consultable sur le site internet de la commune : www.chichee.fr
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par courrier postal à Madame la commissaire enquêtrice, mairie de CHICHÉE,9 place de la mairie 89800 CHICHÉE, ou encore par courriel à l'adresse suivante : mairie.chichee@orange.fr.
La commissaire enquêtrice recevra le public pour recueillir ses observations en mairie de CHICHÉE :
- le lundi 12 janvier 2026 de 9h30 à 12h00
- le jeudi 29 janvier 2026 de 13h30 à 16h00
A l'issue de l'enquête publique le conseil municipal de CHICHÉE délibèrera pour décider de la cession du chemin n° 46 ou la rejeter.
Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront consultables par le public pendant un an en mairie de Chichée.

AL26020837

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LA COMMUNE D'ÉTAIS-LA-SAUVIN

Le public est averti qu'en exécution de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2025-482du 17 décembre 2025, du Code de l'environnement et du Code de l'Urbanisme, une enquête publique relative à la demande de quatre permis de construire pour l'implantation d'un parc agrivoltaïque porté par la SAS ÉTAIS ÉNERGIES (groupe VALOREM), d'une emprise de 63 ha (surface clôturée) et d'une puissance totale de 22,4 MWc sur le territoire de la commune d'ÉTAIS-LA-SAUVIN.
Cette enquête se déroule en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, siège de l'enquête,pendant 38 jours consécutifs, du lundi 12 janvier 2026 (09 h) au mercredi18 février 2026 (17 h).
Pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, le public peut prendre connaissance du dossier,contenant notamment l'étude d'impact, l'étude d'incidence « Natura2000 », l'étude hydrogéologique, l'étude préalable agricole, ainsi que l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.
Monsieur Michel BREUILLÉ est désigné commissaire enquêteur titulaire et Madame Jacqueline LAROSE est désignée commissaire enquêtrice suppléante, pour diligenter l'enquête.Monsieur Michel BREUILLÉ recevra, en personne, au sein de la mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, les observations et propositions éventuelles du public,écrites ou orales, de la manière suivante :
- lundi 12 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- samedi 24 janvier 2026 de 09 h à 12 h
- mercredi 18 février 2026 de 14 h à 17 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-ep-etaislasauvin@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous)
- soit par écrit au siège de l'enquête :
sur le registre « papier » déposé en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN (18, Grande Rue - 89480 ÉTAIS-LA-SAUVIN)
ou par courrier adressé à la mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur.
Le dossier est également consultable sur le site Internet des services de l'État
www.yonne.gouv.fr
(Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes Publiques),
ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public à la Préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur en Préfecture, en mairie d'ÉTAIS-LA-SAUVIN, ainsi que sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.
La décision d'accorder ou de refuser les permis de construire sera prise au nom de l'État par arrêté du Préfet de l'Yonne.
Des informations complémentaires sur le dossier peuvent être obtenues auprès de Monsieur Baptiste MEDINA, Chef de projets EnR pour le Groupe VALOREM
Email : baptiste.medina@valorem-energie.com

AL26021407

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
- CHABLIS - vigne AOC Chablis - fonds occupé - l'exploitant en place sera prioritaire à l'attribution. S'il ne souhaite pas acquérir les biens, la SAFER attribuera les parcelles à un bailleur afin de le maintenir en place - 1 ha 29 a 50 ca - 'LES PARGUES' : D - 1054 - 1055 - 1056 – zonage : RNU
- EPINEAU LES VOVES - terre - fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place - 55 a 80 ca - 'LA COTE D ENFER' : ZA - 0020 ; zonage : RNU
- MAILLY LA VILLE - landes - 44 a 88 ca - 'ADROIT DE VAUX LAMBLIN' : B - 0947 - 0948 - 0949 - 0950 - 0961 - 0962 - 0973 - 0974 – zonage : zone N du PLU.
- MALAY LE GRAND – terres occupées à urbaniser, vente dans le cadre de la convention entre la SAFER BFC et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Les biens étant occupés une indemnité sera due à l'exploitant en place à la signature de l'acte de vente par l'acquéreur - 11 a 80 ca - 'LA BROUEE' : ZH - 0039 - zonage : zone 2AU du PLUi.
- SAINT SAUVEUR EN PUISAYE - bois-taillis - 2 ha 96 a 42 ca - 'BOISDES GIRARDS' : B-0015 - zonage : RNU
- SENS - terres occupées à urbaniser, vente dans le cadre de la convention entre la SAFER BFC et la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais. Les biens étant occupés une indemnité sera due à l'exploitant en place à la signature de l'acte de vente par l'acquéreur - 7 ha 48 a 80 ca - 'LES GREVES' : YC - 0008 - zonage : zone 2AU du PLUi.
- VALRAVILLON - terre - fonds occupé - recherche d'un bailleur pour le maintien du fermier en place - 5 a 50 ca - 'COTED ENFER' : ZA - 0005 ; zonage : zone A du PLU
- VEZELAY – bois taillis, terres, vignes en partie occupées - 1 ha 00 a 73 ca - 'LE CLOS' : D - 0218 - 0224 - zonage : zone A du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/02/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26021533

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Davy BECKER – ENTREPRENEUR INDIVIDUEL - 9 Rue Germain Benard 89000 Auxerre (couverture). SIREN. CIP 5014. Date de cessation des paiements : 05/01/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, la SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021453

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la résolution du plan et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire avec poursuite d'activité jusqu'au 02/02/2026 au profit de la SAS SAS SFOC GRAVIER 25 rue de la Fête Dieu 89470 Monéteau (affûtage). SIREN. CIP 5017. Date de cessation des paiements : 05/01/2026. Administrateur judiciaire : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue du Temple 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire, SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021454

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de l'EIRL GUYARD NICOLAS Rue des Relichiens 89700 Épineuil (maçonnerie). SIREN 802210948. CIP 5015. Date de cessation des paiements : 05/01/2026 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021455

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la Sàrl à associé unique CASA DERMA 30 place des Cordeliers 89000 Auxerre (prestation de services esthétiques à visée non médicale). SIREN 991586231. CIP 5016. Date de cessation des paiements : 18/09/2025 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021456

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de la SAS DAAP CT 5 rue Bercier 89000 Auxerre (conseil dans la gestion des données). SIREN 882739410. CIP 5018. Date de cessation des paiements : 05/07/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 16 rue du Temple 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021457

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire au profit de Monsieur Thierry David BIERRY – ENTREPRENEUR INDIVIDUEL - 23 rue Fécauderie 89000 Auxerre (Achat/vente d'escargots). SIREN 982215808. CIP 5019. Date de cessation des paiements : 05/07/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021458

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la SAS à associé unique JAY'S 2.0 6 rue de l'Église 89160 Ancy-le-Franc (Vente produit alimentaire et épicerie). RCS Auxerre 985327188. CIP 4978. Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL26021459

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique EPICERIE NOUVEL 3 Grande Rue 89450 Saint-Père. RCS Auxerre 849646443. CIP 4870.

AL26021460

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl à associé unique HERON ROMAIN 1 chemin Saint Eloi 89600 Vergigny. RCS Auxerre 820015576. CIP 4869.

AL26021461

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la SAS à associé unique LES CUISINES DU CHATEAU les Moulins Neufs 89170 Lavau. RCS Auxerre 899274989. CIP 4907.

AL26021462

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl LA POILLYSETTE 57 Rue d'En Bas 89310 Poilly-sur-Serein. RCS Auxerre 897667168. CIP 4707.

AL26021463

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Madame Karine MOUCHOUX 2 avenue de la Gare 89160 Lézinnes. RCS Auxerre 499250702. CIP 4927.

AL26021464

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la Sàrl SARL LCPN 3 square Laperrine 89000 Auxerre. RCS Auxerre 914039276. CIP 4901.

AL26021465

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 05/01/2026 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de Monsieur Cyrille ANDRÉ 26 Rue Jean Michel Dosnon 89000 Auxerre. RCS Auxerre 849485743. CIP 4908.

AL26021466

Jugement du Tribunal des Activités Économiques d'Auxerre du 07/01/2026 prononçant l'interdiction de diriger, gérer, administrer ou contrôler, directement ou indirectement, toute entreprise commerciale ou artisanale, toute exploitation agricole ou tout autre entreprise ayant toute autre activité indépendante et toute personne morale pour une durée de 5 ans à l'encontre de Monsieur Dominique VIBRAC en sa qualité de dirigeant de la Sàrl SOCIETE D'ACTIVITE MODELAGE MECANIQUE AUXERROISE 2 route de Montboulon Zone Artisanale 89000 Saint-Georges-sur-Baulche RCS Auxerre 440117521. CIP 4797

AL26021467

Maître Sébastien FOSSOYEUX
Notaire à Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)
17, rue Saint Claude

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 19 avril 2022,
M. Denis Gilles André PARIGOT, en son vivant sans profession, demeurant à CHAMPCEVRAIS (89220) 8 place Saint-Germain de Paris, divorcé de Mme Nadine LOMBARD,suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de CHÂLON-SUR-SAONE (71100) le 31 juillet 2013, et non remarié.
Né à LES LILAS (93260), le 18 janvier 1969.
Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à CHAMPCEVRAIS (89220), le 25 avril 2025.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sébastien FOSSOYEUX,Notaire à SAINT SAUVEUR EN PUISAYE (Yonne), 17 rue Saint Claude, le 29 novembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée partout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sébastien FOSSOYEUX, Notaire sus nommé référence CRPCEN : 89018, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire d'Auxerre de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26021515

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL-DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 23 décembre 2014,Madame Elisabeth Marie-Thérèse Rolande ITSWEIRE, en son vivant retraitée,veuve de Monsieur René Julien TORREGROSSA, , demeurant à VILLENEUVE-SUR-YONNE(89500) 14 avenue Georges Bolnat Bâtiment E.
Née à LIMEIL-BREVANNES (94450), le 7 avril 1953.
Décédée à SENS (89100) (FRANCE) le 5 février 2025.
A consenti un legs universel.Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clotilde TATAT ,soussigné, notaire associé de la société « Clotilde TATAT, Emmanuel ARNAUD,-Christophe DUGROSSY, notaires, associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial » dont le siège est à SENS (89100), 28, avenue Georges Pompidou, le1er octobre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clotilde TATAT, notaire à SENS(89100) 28 avenue Georges Pompidou, référence CRPCEN : 89098, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de SENS (89100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, à savoir le 29 décembre 2025.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL26021519

COMMUNE DE LIGNY-LE-CHÂTEL

AVIS AU PUBLIC

Mise à disposition du public de la modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme (PLU)
Le projet de modification simplifiée n°3 du PLU portant sur le point suivant :
réduction de la distance minimale d'implantation des constructions par rapport à l'alignement de certains types de voies en zones UE et AUE est tenu à la disposition du public en mairie de Ligny-le-Châtel durant une durée d'un mois, soit du 12 janvier 2026 au 13 février 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture.
Pendant la durée de mise à disposition du public, les observations sur le projet de modification simplifiée du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre déposé à la mairie de Ligny-le-Châtel et communiquées par voie électronique à l'adresse suivante :
mairie@lignylechatel.fr
Le Maire, Chantal ROYER

AL26021536

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

F.B. CONSEIL

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social :
29 rue de l'Église Saint Martin
89130 LEUGNY
Siège de liquidation :
74 Avenue Jean-Jacques Rousseau
78800 HOUILLES
424 543 601 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 27novembre 2025, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 31 octobre 2025, déchargé Monsieur François BRICE,demeurant 74 Avenue Jean-Jacques Rousseau 78800 HOUILLES, de son mandat de liquidateur,lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021419

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL DES RAGAUTS

Exploitation agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 26 000,00 euros
Siège social : 2 le Cormier
89150 COURTOIN
422 430 439 RCS SENS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions du gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par M.Marc AITA, demeurant à COURTOIN (89150), 2 le Cormier, qui a été nommé liquidateur.
Celui-ci aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.Le siège de la liquidation a été fixé au siège social,à COURTOIN (89150), 2 le Cormier, où la correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL26021422

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL D'AUVERGNE

EARL en liquidation
Au capital de 90 091,86 euros
Siège social : 10 rue Saint-Martin
Aillant-sur-Tholon
89110 MONTHOLON
379 144 637 RCS SENS

Aux termes des décisions adoptées le 30 juin 2025par l'associé unique, ce dernier a approuvé les comptes de liquidation de la société, prononcé la clôture de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat.
Le dépôt des comptes définitifs de liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis, le liquidateur.

AL26021424

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Garage A. GUILLEMIN

Société par actions simplifiée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 18 rue de Montboulon
Zone d'activité des Champs Casselins
89000 ST GEORGES SUR BAULCHE
Siège de liquidation : 25 Rue de l'Abican
89250 SEIGNELAY
423 549 906 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 31DECEMBRE 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain GUILLEMIN, demeurant 25 Rue de l'Abican,89250 SEIGNELAY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 25 Rue de l'Abican, 89250 SEIGNELAY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des Activités Economiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL26021430

ANNONCES LÉGALES

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SGPC

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège : Château de Châtres 89220 CHAMPCEVRAIS
Siège de liquidation :
53 Boulevard Victor Hugo
92200 NEUILLY SUR SEINE
537 972 614 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 5 janvier 2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, arrêté au 31 octobre 2025, déchargé Monsieur Christian DUCATTE, demeurant 53 Boulevard Victor Hugo 92200 NEUILLY SUR SEINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021432

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCEA DE CENTPIERRE

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 58 560,00 euros
Siège social : 42 grande Rue 89000 PERRIGNY
321 214 645 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale en date du 31 décembre 2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.
Il a été mis fin aux fonctions des gérant et les fonctions de liquidateur seront exercées par Mme Sylvia HITTIER et M. Vincent CONSTANTY,demeurant à PERRIGNY (89000), 42 grande-rue.
Ces derniers auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours,réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à PERRIGNY (89000), 42 grande-rue.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, les liquidateurs.

AL26021441

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA MAISON DE L'ASSURANCE DU CENTRE EST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 37 000 euros
Siège social: 46 Rue Bourneil AUXERRE (Yonne)
R.C.S. AUXERRE B 480 768 621

Par une A.G.E. en date du 17/12/2025, les associés ont décidé,
- de dissoudre par anticipation la société à compter du 17/12/2025
- de mettre fin au mandat de gérant à compter de la même date et de nommer en qualité de liquidateur, Monsieur Jean GABRIEL, demeurant à SAINT LYE (Aube), 19 Rue des Orges foins
- de fixer le siège de la liquidation pour la correspondance au siège social.
Dépôt des actes modificatifs au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis, Le liquidateur.

AL26021500

S.J.B. Société d'Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BATI T.2M

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 bis Lieudit La Bouloie 89240 PARLY
842 475 337 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale réunie le 15 décembre 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30 septembre 2025, déchargé Monsieur Thomas DE OLIVEIRA, demeurant 1 bis Lieudit La Bouloie – 89240 PARLY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal des activités économiques d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL26021471

LDS GROUPE

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL FROMONOT CEDRIC

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 9B Grande Rue 89230 ROUVRAY
813 628 989 RCS AUXERRE

L'associé unique le 29 septembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Il a nommé comme liquidateur Monsieur Cédric FROMONOT, demeurant à 3 Route de Varennes89144 LIGNY LE CHATEL, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 9B Grande Rue 89230 ROUVRAY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal des activités économiques d'AUXERRE en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021507

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EARL GRZEZALKOWSKI RICHARD

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au
capital de 7 622,45 euros
Siège social : 89160 VILLIERS-LES-HAUTS
397 823 246 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'associé unique du18 décembre 2025, la dissolution anticipée de la société a été décidée au 18 décembre 2025 et il a été mis fin aux fonctions du gérant à compter de cette date.
M. Richard GRZEZALKOWSKI, demeurant à VILLIERS-LES-HAUTS (89160), 31 rue Basse, a été nommé aux fonctions de liquidateur à compter du 18 décembre 2025.
Il aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social, à VILLIERS-LES-HAUTS (89160), 31 rue Basse, siège de la liquidation.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (89000).
Pour avis, le liquidateur.

AL26021510

DISSOLUTION ANTICIPÉE

TOUT PROPRE 89

SASU au capital de 250 €
Siège social : 105 Rue des Mignottes 89000 AUXERRE
RCS AUXERRE 848 471 652

L'assemblée générale extraordinaire du 15/11/2025 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/12/2025.
Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame MASSÉ Béatrice, demeurant 9 Allée la Bruyère, 89000 SAINT GEORGES SUR BAULCHE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce AUXERRE.
Beatrice Masse

AL26021513

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025,l'Associé Unique de la SARL CCE, au capital de 10 000 €, ayant son siège social 6 rue des pommiers – VOLVENT, 89240 DIGES, et immatriculée au RCS AUXERRE n° 790202618, a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable.
M. Cyril COUCKE, demeurant 6 rue des Pommiers - VOLVENT 89240 DIGES, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 6 rue des Pommiers – VOLVENT, 89240 DIGES.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS d'AUXERRE.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021527

// CONSTITUTION

HOLDING MANA

Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
Au capital de 404 000 euros
Siège social : 1 rue des Moulins 89800 CHABLIS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement en date du 17 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : HOLDING MANA
Siège : 1 rue des Moulins, 89800 CHABLIS
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 404 000 euros
Objet : animation de sociétés contrôlées directement ou indirectement en tout et partie, en participant activement à leur contrôle ; acquisition, vente, gestion de tous titres de sociétés cotées ou non cotées, de tous portefeuilles de valeurs mobilières ; participation de la société, par tous moyens à toute entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apport,commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou location-gérance ;participation directe ou indirecte dans toutes les opérations financières ayant un lien avec l'objet social ; réalisation au sein du groupe de services administratifs, juridiques,comptables, financiers, économiques ou immobiliers ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Manabu SATO, demeurant 1 Avenue d'Oberwesel,89800 CHABLIS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021267

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du1er janvier 2026 à MALAY-LE-GRAND, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : ELYPSE VRD
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : La Société a pour objet tous travaux d'ingénierie et toutes activités de bureau d'études infrastructures liées aux VRD (Voirie et Réseaux Divers), aménagements urbains, environnement,pilotage de chantiers, assistance à maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre.Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques,économiques, financières, civiles, commerciales,mobilières, immobilières ou industrielles, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.
Capital social : 1 000 euros
Siège social : 11 rue du Closeau 89100 MALAY-LE-GRAND
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Gérant : M. Fabrice LECLERC demeurant 11 rue du Closeau 89100 MALAY-LE-GRAND
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de SENS (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL26021472

SELAS CLAIRE MOREAU

Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE », titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot,le 6 janvier 2026 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CARRIMMO
La société a pour objet, en France et à l'étranger :Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, toutes actions de promotion immobilière, au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente, ainsi que la location de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : FLEURY-LA-VALLEE (89113), 3 rue aux prêtres.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital social : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraires.
Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.En cas de pluralité d'associés, les cessions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.
L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
Le président est Monsieur Amaury CARRE demeurant à FLEURY-LA-VALLEE(89113), 3 rue aux prêtres.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS(Yonne).
Pour avis, Le notaire.

AL26021476

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERY du 08/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : CEDRIC MOTOCULTURE.
Siège :5001 rue de Prégilbert, 89270 SERY.
Durée : 99ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 500euros
Objet : La réparation, l'entretien, le dépannage et la maintenance de matériels de motoculture de plaisance, de cycles, de machines agricoles, ainsi que de tout équipement motorisé ou non destiné à l'entretien des espaces verts.L'achat, la vente, la location, l'importation et l'exportation de matériels neufs et d'occasion dans les domaines précités, y compris les accessoires, équipements complémentaires et engins motorisés. La vente de pièces détachées,consommables, lubrifiants et produits d'entretien se rapportant aux activités ci-dessus
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément: Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : M. Cédric PÂRIS, demeurant 1 route de Bazarnes, 89580 CHARENTENAY.
La Société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
POUR AVIS, Le Président.

AL26021489

In Extenso ENTREPRENEZ L'AVENIR.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERY du 09/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile et immobilière.
Dénomination : PÂRIS IMMO
Siège : 5001 rue de Prégilbert, 89270 SERY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000euros
Objet : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction,l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société-
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de parts sociales au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales,chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente de parts sociales.
Transmission des parts sociales : La cession des parts sociales entre associés sont libres.
Agrément: Les cessions de parts sociales, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Gérant :M. Cédric PÂRIS, demeurant 1 route de Bazarnes,89580 CHARENTENAY.
La Société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
POUR AVIS, Le Gérant.

AL26021490

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé
Dénomination : GUICHET DIGITAL.
Forme : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (EURL)
Objet : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation et la gestion de plateformes numériques, sites internet
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 5000 euros
Siège social : 9 rue des Givoirs 89000 Auxerre.
La société sera immatriculée au RCS auxerre
Gérant : Monsieur Jamal Elboubakkari demeurant 9 rue des Givoirs, 89000 Auxerre.
Elboubakkari

AL26021497

BOUCHERIE HORIOT

Société par actions simplifiée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 12 Rue de l'hôpital 89700 TONNERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DANNEMOINE du 09 Janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BOUCHERIE HORIOT
Siège : 12 Rue de l'hôpital, 89700 TONNERRE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 3 000 euros
Objet : Activité de boucherie, charcuterie, traiteur, transformation et commercialisation de tous produits alimentaires y compris vins et alcools.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président :
M. Stéphane HORIOT, demeurant 4 Rue Motte Mongin, 89700 DANNEMOINE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président

AL26021538

// ENTREPRISE

Pour SV Pro : Lux en 2026 avant Selongey en 2027

Depuis la reprise de la distribution John Deere sur la Franche-Comté en janvier 2025, SV Pro poursuit son maillage territorial. Pour couvrir le secteur Est de la Côte-d'Or, la concession s'est installée à Lux (21). Une installation provisoire en attendant un bâtiment neuf qui sortira de terre à Selongey.

SV Pro a ouvert une agence à Lux près d'Is-sur-Tille (21) à l'automne dernier, dans un bâtiment qui accueille principalement un magasin libre-service, près du silo de Dijon Céréales. Le SAV est assuré en itinérance grâce à deux camions-atelier. Cette situation provisoire permet d'assurer un service client en attendant l'entrée en fonction d'un bâtiment neuf à Selongey dans un an. Sur 2 hectares de terrain, un bâtiment de 2000 m², dont la moitié dédiée à l'atelier, verra le jour. Particularité de ce site : en plus des services traditionnels (vente, magasin, SAV), il sera centre de préparation des tracteurs pour toutes les bases de Franche-Comté et Auxonne, Monéteau assurant la même fonction pour l'Yonne, la Nièvre et le reste de la Côte-d'Or. L'agence de Lux est animée par Fabien Chambellant, arrivé en décembre *(voir encadré)*.
Pour le moment, une petite équipe l'accompagne. Sylvain Lafaille, chef d'atelier, connaît bien la marque et le réseau,



L'équipe devant le bâtiment provisoire de Lux.

fort de ses 26 ans passés chez Giacomel. L'arrivée d'un technicien supplémentaire est annoncée pour le mois prochain. Loïc Estivalet, après des études agricoles et un parcours technique puis commercial, est arrivé comme commercial en mai 2025. Il couvre le secteur avec Paul Finel, commercial sur la base de Juilly (21). Damien Apert, fils d'agriculteur, occupe le poste de magasinier depuis mars, un poste démarré en itinérance. Enfin, Camille Hussenot a rejoint SV Pro début octobre en tant que coordinatrice pièces et animations commerciales. Itinérant également, Baptiste Blaise accompagne ses collègues et les clients dans l'agriculture de précision John Deere, regroupée sous le nom commercial d'AMS. Cette équipe est vouée à grossir dans les prochains mois. Fabien Chambellant estime que l'agence de Selongey aura besoin de 8 techniciens et 3 magasiniers pour un effectif total de 15 à 20 collaborateurs pour assurer la distribution et l'entretien de John Deere, Kramer, Pottinger, Amazone, Franquet, Lucas G, Jeantil et depuis peu les presses Big de Krone.

Fabien Chambellant, nouveau responsable des agences de Lux et Juilly

À 48 ans, Fabien Chambellant a intégré SV Pro le 1er décembre dernier. *« Après des années chez des constructeurs, j'avais envie de travailler côté distributeur. Le projet et l'état d'esprit SV Pro m'ont plu »* **souligne ce natif de Véronnes (21), fils d'agriculteur. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en conception mécanique, il a travaillé 5 ans au bureau d'études chez Kuhn avant de passer un an et demi chez Arvalis où il a connu les débuts de l'AutoTrac de John Deere. Hasard ou pas, il passe ensuite 3 ans chez John Deere à Arc-lès-Gray, comme chef produit presses avant d'intégrer Horsch en 2010 : responsable SAV France puis responsable marketing et enfin au service Recherche et Développement, rattaché au siège allemand. Il prend donc en charge les agences de Lux et Juilly, soit une vingtaine de collaborateurs et dans un an, la nouvelle agence de Selongey.**

Fabien Chambellant : 06 74 63 04 42